

CONSEILS RELATIFS AU MARIAGE (PARTIE 2 SUR 2): MESURES PRATIQUES

Évaluation: 3.0

Description: L'article explique les types de partenaires interdits au musulman et à la musulmane pour le mariage et leur prodigue des conseils de recherche de conjoint grâce aux contacts personnels et aux sites de mariage.

Catégorie: [Cours](#) › [L'interaction sociale](#) › [Le Mariage](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2012 NewMuslims.com)

Publié le: 23 May 2019

Dernière modification le: 07 Nov 2016

Objectifs:

- Apprendre les jugements islamiques au sujet des relations entre petits ami(e)s, les mariages interconfessionnels.
- Apprendre quelques astuces pratiques afin de trouver un partenaire de vie musulman.
- Identifier les pièges de la recherche d'un conjoint sur internet.

Termes arabes:

- Imâm* - celui qui dirige la prière.

Comme l'Islam n'autorise pas d'avoir de petit ami(e), le seul moyen naturel pour un nouveau musulman de rester chaste et de profiter de la compagnie du sexe opposé est de se marier.

Le mariage interconfessionnel

La seule forme de mariage interconfessionnel autorisée est le mariage entre un homme musulman et une femme chrétienne ou juive, à condition qu'elle soit chaste. Cela signifie qu'elle n'ait pas eu de petit ami ni de relations sexuelles avant le mariage.

Le Coran affirme:

“Vous sont permises, aujourd’hui, les bonnes nourritures. Vous est permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. (Vous sont permises) les femmes vertueuses d’entre les croyantes, et les femmes vertueuses



d'entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous, si vous leur donnez leur douaire avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes. Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants." [Quran 5:5]

Cependant, il est *déconseillé* au musulman vivant dans un pays non musulman d'épouser une non-musulmane. Certains savants avancent même que c'est interdit. La raison en est que de nombreuses complications surviennent en cas de divorce, ce qui est effectivement fréquent, en particulier en ce qui concerne les problèmes de garde des enfants.

Une musulmane n'est pas autorisée à épouser un non-musulman, même s'il est juif ou chrétien, quelles que soient les circonstances.

Par ailleurs, un musulman ne peut en aucun cas épouser une femme non juive ou non chrétienne. Ce qui signifie que le musulman et la musulmane n'est pas autorisé à se marier avec des athées, des hindous, des sikhs, des bouddhistes, des agnostiques et des qadianis.

Le "mariage" homosexuel

Il n'existe pas dans l'Islam de notion de "mariage" homosexuel. Bien au contraire, l'homosexualité est un péché et un comportement interdit.

Trouver un conjoint

Comment vas-tu donc te marier ? Comment dois-tu rechercher un conjoint ?

Il existe à ce propos quelques manières simples de rechercher un partenaire pour le mariage.

1. Si tu aimes quelqu'un, par exemple, au travail ou à l'école, tu dois en parler à *l'imâm* de ta mosquée ou à des amis musulmans proches pour savoir comment procéder. Les traditions culturelles varient considérablement au sujet de ce qui est considéré comme approprié ou inapproprié dans cette situation. Tu peux commencer par demander à tes amis pakistanais (ou arabes): "Quelle est la meilleure façon d'approcher une famille pakistanaise (ou arabe) pour une demande en mariage ?".

2. Si tu pars de zéro, il serait judicieux de commencer par rédiger un "CV de mariage" contenant les informations suivantes:

·Nom

·Coordonnées (adresse, email, numéro de téléphone, etc...)

- Âge
- Niveau d'instruction
- Profession
- Taille
- Poids
- Quelques renseignements sur la famille.
- Ce que tu recherches (âge, niveau d'instruction, etc...)
- Une brève description de toi et de tes projets dans le futur
- Tu peux préciser si tu as déjà été marié et si tu as des enfants.
- Tu peux préciser que les "renseignements personnels spéciaux" seront partagés ultérieurement (antécédents criminels, problèmes de santé, maladie mentale, etc...)
- Des références.

Si tu as besoin d'être assisté, demande de l'aide de tes amis pour préparer ce CV.

Tu pourras l'envoyer par e-mail ou l'imprimer et le distribuer à des gens que tu connais. Sinon, ils oublieront ta recherche et cela leur montrera que tu es sérieux.

3. Les autres moyens de recherche sont les sites de mariage musulmans et les réseaux sociaux. Il existe deux types de sites de mariage : les sites généraux qui ne s'adressent pas à une religion particulière et les sites qui s'adressent aux musulmans. Certains des sites de mariage musulmans sont administrés par des non-musulmans !

Recourir à ces sites est un moyen plus efficace de trouver un conjoint, mais pas aussi fiable que le réseau personnel. Cela signifie que tu trouveras sur internet un plus grand nombre de personnes disponibles pour le mariage, mais que tu dois être plus prudent.

Il y a beaucoup de gens sur les sites de mariage musulmans qui recherchent sérieusement un partenaire pour le mariage. En même temps, nombreux sont ceux qui ne sont pas sérieux ou pire encore, s'adonnent à des escroqueries. Ils savent identifier tes faiblesses ou gagner ta sympathie, et te convaincre de leur envoyer de l'argent ou de les parrainer depuis l'étranger pour qu'ils viennent aux États-Unis mener une vie meilleure. Certains peuvent même ne pas être musulmans mais prétendent l'être. De plus, certains hommes peuvent prétendre être des femmes. Tu dois prendre garde à ne

pas envoyer d'argent à quelqu'un à l'étranger. Si tu le fais, tu dois au moins t'assurer qu'il ne va pas être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles tu l'envoies. Sois également conscient qu'il est fréquent que des gens mentent et se présentent sous un beau jour afin que leurs profils aient plus de vues.

Il y aura d'immenses différences culturelles si tu décides d'épouser quelqu'un qui n'est pas de ton pays d'origine et tu ferais mieux de suivre les conseils de quelqu'un ayant utilisé les sites de mariage avec succès et qui peut t'aider à t'y retrouver.

L'adresse internet de cet article:

<https://www.newmuslims.com/index.php/fr/articles/157/conseils-relatifs-au-mariage-partie-2-sur-2>

droits d'auteur © 2011 - 2023 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.